



# The Protocol on Specially Protected Areas and Wildlife in the Wider Caribbean (SPAW):

## Étangs Lagunaires de Saint-Martin

- A SPAW listed site -



### Identification

**Country:** France  
**Name of the area:** Etangs Lagunaires de Saint-Martin  
**Administrative region:** Guadeloupe  
**Date of establishment:** 2/2/2007  
**Geographic location:**  
 Longitude X: -63.049092  
 Latitude Y: 18.081895  
**Date of listing under SPAW:** 23 October 2012

**Contacts:**  
 Contact adress: Antenne du Conservatoire du Littoral 803 résidence les Acacias - Anse marcel 97150 SAINT-MARTIN  
 Website: ...  
 Email address: [nicolas.maslach@rnsm.org](mailto:nicolas.maslach@rnsm.org)

### Introduction

La partie française de l'île de Saint-Martin compte 16 étangs. Ces zones humides littorales, où des inventaires ont été réalisés, font preuve d'une importante richesse écologique et d'une biodiversité certaine, notamment concernant l'avifaune. Ces étangs sont protégés par différents statuts: Depuis le 28 août 2006, ces 16 étangs sont protégés par un arrêté préfectoral de protection biotope (APPB n°2006-1294) destiné « à assurer la conservation des biotopes nécessaires et indispensables au repos, à l'alimentation et à la reproduction des oiseaux protégés, migrateurs ou non » et interdisant dans son article 3, diverses activités humaines tout en permettant, dans son article 4, certains aménagements favorisant la biodiversité. Les étangs de Saint-Martin sont également protégés par la police de l'eau et de l'environnement dans le cadre de diverses lois. Cependant, les abords des étangs font encore l'objet de pressions anthropiques de plus en plus importantes. L'urbanisation qui tou-

che l'ensemble des bassins versants de l'île, les rejets d'eaux usées et pluviales réalisés sans autorisation, les dépôts sauvages, les remblais réalisés illégalement sur les plans d'eau, sont autant d'atteintes à l'intégrité des étangs. A la demande de la collectivité de Saint-Martin, 14 de ces 16 étangs, couvrant 198 ha (hors Galisbay et la baie d'Oyster Pond) ont été affectés au CdL par l'arrêté ministériel du 2 février 2007. Le CdL en a confié la gestion à la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (RNNSM) par la signature d'une convention de gestion. En plus de cela 2 des 14 étangs font partie de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin. Ils sont depuis 2012, classés sites Ramsar.

### SPAW criteria met

#### Ecological criteria

- Representativeness
- Conservation value
- Rarity
- Naturalness
- Critical habitats
- Diversity
- Connectivity/coherence
- Resilience

#### Cultural and socio-economic criteria

- Productivity
- Cultural and traditional use
- Socio-economic benefits

## Site description

### General features of the site

**Size:** 2 sq. km

**Terrestrial surface under sovereignty, excluding wetlands:**

0 sq. km

**Wetland surface:** 198 ha

**Marine surface:** 0 sq. km

**National status of your protected area:** Réserve Naturelle

### Management structure, authority

Association de Gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Martin

### Main fauna populations and/or those of particular importance present (resident or migratory) in the area:

#### L'avifaune:

L'avifaune recensée depuis une dizaine d'année sur les étangs de St Martin est très riche et comprend 85 espèces, (nombre non exhaustif), dont 48 sont migratrices, 27 nicheuses, 5 peuvent être nicheuses et 4 fréquentent les étangs en nichant dans d'autres biotopes ou îles avoisinantes.

#### Reptiles et amphibiens:

Selon Breuil, 2002, l'île de Saint Martin accueillerait 3 espèces de batraciens, 1 espèce de tortue terrestre, et une dizaine de reptiles dont deux anolis (*Anolis gingivinus* et *Anolis pogus*) et deux sphérodactyles (*Sphaerodactylus parvus* et *Sphaerodactylus sputator*). Au niveau des étangs le rapport Leblond (2005) mentionne la présence de l'Hylode de Johnstone (*Eleutherodactylus johnstonei*) de l'Anolis d'Anguilla (*Anolis gingivinus*), de l'Ameive de Plée (*Ameiva plei*) et de deux espèces d'iguanes.

#### Poissons:

Différentes espèces de poissons ont été identifiées (tarpons, brochets de mer, barracudas, blanches argentées et pagres jaunes) lors d'un relevé ichtyologique, réalisé en mars 2009 par Pareto, sur les étangs de l'Anse Marcel et de la Barrière.

#### Invertébrés et fousseurs:

Les vasières, caractérisées par un substrat sablo-vaseux faiblement inondé par un mélange d'eau douce et d'eau marine, constituent un milieu favorable à la présence de nombreux invertébrés fousseurs (annélides, crustacés) et petits vertébrés comme les poissons souvent au stade larvaire ou juvénile.

#### Les mammifères

Ils sont représentés par des espèces naturellement présentes (les chauves-souris), des espèces introduites plus ou moins nuisibles - le rat noir (*Rattus rattus*), le rat d'égout (*Rattus norvegicus*), la souris (*Mus musculus*), la mangouste (*Herpestes auropunctatus*) et des espèces domestiques qui peuvent fréquenter ces milieux notamment lors des périodes à sec (chiens et chats) et qui peuvent

devenir des prédateurs d'oiseaux qui nidifient au sol (Leblond, 2005).

### Inhabitants inside the area or in the zone of potential direct impact on the protected area:

Inside the area

Permanent: not given

Seasonal: not given

In the zone of potential direct impact

Permanent: 30200

Seasonal: not given

### Management plan

L'objectif principal retenu dans le plan de gestion de la réserve est le maintien de la biodiversité et la préservation des différents écosystèmes marins et terrestres à Saint Martin. Cet objectif peut paraître plutôt défensif, néanmoins la pression anthropique croissante, sur un espace réduit, oblige à considérer qu'obtenir le maintien de la qualité des milieux actuels constitue, en soi, un challenge particulièrement ambitieux pour Saint-Martin.

A partir de cet objectif principal, 7 objectifs à long terme ont été définis :

- 1) L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées
- 2) La maîtrise des impacts anthropiques sur les espaces protégés
- 3) L'extension de la gestion de la réserve naturelle à de nouveaux espaces
- 4) La restauration des milieux ou populations dégradés
- 5) La communication et l'éducation environnementale
- 6) L'optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions
- 7) Le renforcement de l'intégration régionale

Ceci étant pour le plan de gestion de la réserve et comprend ainsi des méthodes de gestion envers les étangs classés en réserve. Pour les autres, des objectifs de gestions ont été déterminés suite à une étude globale sur les étangs visant à réaliser un état des lieux complet sur ces derniers (voir "étude globale des étangs" en annexe).

### International status and Date of designation

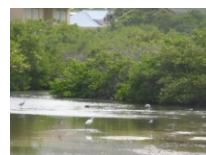
Biosphere reserve: No

Ramsar site: No

Significant bird area: No

World heritage site (UNESCO): No

SPAW Site : 2012



## Links

PA LISTING : [www.spaw-palisting.org](http://www.spaw-palisting.org)

CaMPAM : <http://campam.gcfi.org/campam.php>

UNEP-CEP : [www.cep.unep.org/](http://www.cep.unep.org/)

SPAW-RAC : [www.car-spaw-rac.org](http://www.car-spaw-rac.org)